

DEPARTEMENT DE L'AVEYRON

Arrondissement de  
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Canton d'Enne et Alzou

Commune d'AUBIN

Conseillers en exercice : 27  
Conseillers présents : 21  
Date de convocation : 07.04.2025

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

---

Séance du 14 avril 2025

L'an deux mille vingt cinq, le quatorze avril à 20 h 30, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Madame la Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de Mme Christine TEULIER, Maire.

Etaient présents : Mmes Christine TEULIER – Michèle JOSEPH-EDMOND - M. Bernard AUGIER – Mme Magali GARRIC – M. Jean-Pierre BALDIT – Mme Michèle PLEINECASSAGNE – M. Théo BENTRARI – Mme Michèle MACALUSO – MM. Laurent BALTRONS – Laurent ALEXANDRE - Didier KAZMA – Mme Laurence ZARATE – MM. Maxime GAILLAC – Bruno BAYOL – MM. Faridi ABOUBACARI - François DERBOIS – Mme Marie-Emilie BOTELLA – MM. Lionel AULANIER – Ambdillah BACAR - Mme Nadine BONTEMPS – M. Robert GREVEN.

Procurations : Mme Laurianne VINCENT à Mme Michèle MACALUSO,  
Mme Mathilde KART-BENTRARI à M. Bruno BAYOL,  
Mme Séverine MAZARS à Mme Magali GARRIC,  
Mme Marine FARBOS à M. Laurent ALEXANDRE,  
Mme Nicole JANNOT à M. Bernard AUGIER,  
Mme Maryline SALVAN à M. Robert GREVEN.

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Maxime GAILLAC ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

\*\*\*\*\*

**Objet : Approbation du Budget Primitif 2025 – Commune.**

Le Conseil Municipal,

VU la fongibilité des crédits qui consiste en la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisée, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans une limite fixée par l'Assemblée délibérante et ne pouvant dépasser 7.5 % des dépenses réelles de la section conformément à l'article L. 5217.10.6 du C.G.C.T.

Au-delà du plafond fixé par l'Assemblée délibérante jusqu'à 7.5 %, les virements de chapitre à chapitre nécessitent le vote par l'Assemblée délibérante d'une décision modificative ou peuvent être prévus à l'occasion de l'adoption du Budget Supplémentaire.

Après avoir délibéré,

AUTORISE Madame la Maire à recourir à la fongibilité.

DECIDE du taux maximal autorisé dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

APPROUVE le Budget Primitif 2025 de la Commune comme suit :

**Section de Fonctionnement :**

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 5 124 614.22 €

**Section d'Investissement :**

Dépenses et recettes s'équilibrent à la somme de 4 433 374.60 €

La présente délibération est approuvée à la majorité moins 6 voix contre.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **15 avril 2025**

Publiée ou Notifiée le **15 avril 2025**

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le Présent acte est exécutoire.

Le Secrétaire,



**Maxime GAILLAC**



Pour extrait conforme,

La Maire,



**Christine TEULIER**

## Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : **Approbation du Budget Primitif 2025 - Commune.**

Date de décision: **14/04/2025**

Date de réception de l'accusé **23/04/2025**  
de réception :

Numéro de l'acte : **20250414\_05**

Identifiant unique de l'acte : **012-211200134-20250414-20250414\_05-BF**

Nature de l'acte : **Documents budgétaires et financiers**

Matières de l'acte : **7 .1 .3**

**Finances locales**

**Decisions budgetaires**

**document budgétaire**

Date de la version de la **29/08/2019**

classification :

Nom du fichier : **DOCBUDG-21120013400016-012032-BP-2025-09042025000000.xml ( 99\_BU-012-211200134-20250414-20250414\_05-BF-1-1\_1.xml )**

Annexe : **DCA Approbation BP 2025 - Commune.pdf ( 70\_DE-012-211200134-20250414-20250414\_05-BF-1-1\_2.pdf )**  
**APPROBATION BUDGET PRIMITIF 2025 - Commune**